



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

archéologie

Question écrite n° 1098

## Texte de la question

M. Alain Marc souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication à propos des prescriptions faites en matière d'archéologie préventive sur le territoire du département de l'Aveyron. Il lui demande de lui indiquer le nombre exact de ces prescriptions pour 2005 et 2006 en regard du nombre de dossiers transmis pour avis à ses services.

## Texte de la réponse

Dans le département de l'Aveyron, les prescriptions pour 2005 et 2006 ont évolué comme suit : 2005 : 5 prescriptions de diagnostics, 3 prescriptions de fouilles, pour 114 dossiers ; 2006 : 11 prescriptions de diagnostics pour 123 dossiers instruits. S'agissant des années 2007 et 2008, l'évolution des prescriptions s'est présentée comme suit : 2007 : 5 prescriptions de diagnostic pour environ 200 dossiers ; 2008 : 6 prescriptions de diagnostic pour environ 150 dossiers. Les variations annuelles de ces chiffres résultent à la fois de celles de l'activité d'aménagement dans ce département, des risques d'atteinte au patrimoine archéologique présentés par les projets examinés, de la sensibilité des zones où ils doivent être implantés et des problématiques de recherche scientifique développées localement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marc](#)

**Circonscription :** Aveyron (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1098

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 juillet 2007, page 4940

**Réponse publiée le :** 19 octobre 2010, page 11399